



LA DUCHÈRE SE CONCERTE !

La Duchère fait peau neuve. Une mue qui a démarré en 2003 et se poursuit jusqu'en 2016. À mi-parcours de la rénovation urbaine, les partenaires de ce Grand Projet de Ville (GPV) dialoguent avec les habitants pour faire germer les propositions et nourrir d'idées la suite du chantier.



La Duchère : la concertation en actions

ÉTÉ 2011 : UN BLOG. Il comporte un questionnaire et des boîtes à idées ; on y dépose les siennes ou on réagit à celles des autres. On y trouve aussi le calendrier de la concertation, son évolution et des initiatives citoyennes.

JUILLET 2011 À JANVIER 2012 : 7 FOCUS GROUPES. Le GPV s'est appuyé sur les acteurs locaux pour mobiliser des habitants jusqu'alors peu entendus dans la concertation et les réunir en petits groupes : jeunes, chefs d'entreprise, copropriétaires... tous ont pu exprimer questions et propositions.

JANVIER À MARS 2012 : 5 ATELIERS DE LA VILLE DURABLE. Ville de demain, habitat durable, nature en ville, mobilité et lien social : ces ateliers font intervenir des experts et engagent le débat entre élus, techniciens du GPV et habitants.

ÉTÉ 2012 : RÉUNION DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION.

www.laducherecestlaffairedetous.com

La Duchère : les locataires autour de la table.



ROLANDE SOUVETON

locataire indépendante

« C'est le côté environnemental de la démarche qui m'intéresse : la chaufferie, les silos de collecte des déchets... cette réunion apporte des réponses à mes questions. »



ANNE-MARIE BONNARD

membre du collectif 24/31

« C'est à nous de faire en sorte que les décideurs gardent les pieds sur terre, il ne faut pas aller trop loin dans la recherche d'un quartier idéal. La formule des focus groupes permet à des gens qui ont des préoccupations similaires de discuter. Le dialogue est plus facile ainsi. »



MARIE-HÉLÈNE LACHAL

membre du collectif 24/31

« La concertation permet de savoir où l'on en est, d'être informés et, surtout, d'informer les autres habitants. »



MICHEL LASSAGNE

adulte relais au centre social du Plateau

« En tant qu'accompagnateur des collectifs de locataires, j'ai travaillé en binôme avec le GPV pour mobiliser les gens et les faire venir à ce focus groupe. Le projet est vaste et long, il faut donc éviter que les habitants ne se démobilisent. »

propreté



Les rues passées au peigne fin

Les conventions Qualité Propreté se multiplient entre le Grand Lyon et ses communes pour venir à bout des secteurs où les déchets sont tenaces. Une fois l'engagement signé par les deux parties, les équipes dédiées à l'entretien se coordonnent afin d'assurer un service impeccable.

Après Givors et 16 communes du Val de Saône en 2010, Bron et Lyon ont signé en 2011 une convention Qualité Propreté avec le Grand Lyon. Le but : coordonner les équipes et les moyens pour nettoyer plus efficacement certains quartiers et faire régner la propreté !

Arpenter les rues : une première approche du terrain indispensable pour observer l'état des trottoirs, des caniveaux, des murs, des espaces verts... Et établir un diagnostic clair : zone sensible ou non avec plus ou moins de détritrus, de dépôts sauvages ou autres déjections canines. Place ensuite aux actions ciblées visant à améliorer la propreté urbaine et donc, le cadre de vie. La commune et l'agglomération, signataires d'une convention Qualité Propreté, s'engagent à coordonner leurs interventions, à sensibiliser les habitants et à adapter les prestations aux besoins.

À l'occasion de la convention entre Lyon et le Grand Lyon, le travail de terrain effectué en amont a identifié de trois à cinq points sensibles par arrondissement. Dans la foulée, de nombreuses actions ont été menées : ajout de corbeilles ou de silos à verre, remise en état de sanitaires et d'espaces verts, verbalisations pour déjections canines, nettoyages de façades...

Des conventions sont en cours avec Vénissieux et Saint-Priest.

La propreté chiffrée

2 423 km Sur 2 985 km de voies urbaines et rurales, le Grand Lyon a la charge du nettoyage de 2 423 km de chaussées, caniveaux, voies piétonnes, places publiques, ponts, fossés...

1 à 13 Le nettoyage de base d'une voie (lavage de la chaussée et balayage-lavage du caniveau) est effectué d'1 à 13 fois par semaine, en fonction de la fréquentation et des caractéristiques de la voie.

222 Le nombre de marchés alimentaires nettoyés chaque semaine sur le Grand Lyon.

4 Il existe 4 types de corbeilles de propreté : un pour Lyon et Villeurbanne, un autre pour toutes les autres communes, un modèle « Prestige » pour le centre-ville et le patrimoine historique et une corbeille « Environnemental » pour les parcs urbains.

3 Le nombre de sites pilotes de la démarche globale de gestion de l'animal en ville mise en place par le Grand Lyon et la Ville : les 1^{er} et 4^e arrondissements, ainsi que les Berges du Rhône. Au menu : espaces dédiés, plan de nettoyage, signalétique...



1,2 Md€

Le montant du budget 2012 du Grand Lyon s'élève à 1,938 milliard d'euros. Le taux communautaire de la taxe d'habitation n'augmentera pas, tandis que les efforts consentis pour limiter les dépenses de fonctionnement permettront de limiter le recours au crédit, faisant du Grand Lyon l'une des communautés urbaines la moins endettées de France.

Répartition des dépenses



1 043 M€

SERVICES AUX HABITANTS

Top 3 des interventions

Voirie → 316,3 M€

Assainissement → 153,7 M€

Transports urbains → 135,8 M€



301,33 M€

DÉVELOPPEMENT ET RAYONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

Top 3 des interventions

Aménagements urbains → 243,9 M€

Action économique → 34 M€

Environnement → 10,4 M€



414,1 M€

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion des ressources (recettes fiscales, dotation de l'Etat et gestion de la dette)

→ 407,9 M€

Fonctionnement de l'assemblée communautaire → 4,2 M€

Provisions → 2 M€



Vous avez dit forêt urbaine ?

→ Concept anglo-saxon, la notion de forêt urbaine part de l'idée que le paysage fait fi des frontières, ce qui amène à considérer comme un tout les arbres de la ville. Dans cette forêt, le Grand Lyon gère les arbres enracinés sur le domaine public communautaire (voirie, places, promenades...). Et pour ceux-ci, il a fait le choix d'un développement en port libre. Une gestion plus économe - les arbres ne sont taillés que tous les 5 ou 6 ans - qui profite à leur santé. Les plaies des coupes mobilisent en effet beaucoup d'énergie, au détriment de leur croissance. Mais pour rendre cette gestion possible, il faut que les arbres soient adaptés à leur milieu, d'où la nécessité de varier les essences. On choisit ainsi l'arbre en fonction de l'espace, du sol, de l'exposition au soleil. Une diversité qui empêche aussi les maladies de détruire tous les arbres de la ville si un parasite attaque une essence ; les autres jouant le rôle de tampon.

Auprès de mon arbre

Deux ans de travail, 58 communes impliquées, une centaine de représentants des entreprises, fédérations professionnelles et associations du territoire consultée... et le Grand Lyon adopte la Charte de l'arbre.

Plus ambitieuse que la première mouture élaborée en 2000, cette nouvelle Charte prend fortement en compte les enjeux du développement durable pour construire une ville attractive et agréable à vivre. Ainsi, elle ne se restreint pas aux arbres du domaine public communautaire, mais considère chaque arbre enraciné sur le territoire comme

un élément d'une forêt. Une « forêt urbaine » qui climatise et dépollue la ville et pour laquelle chacun doit se mobiliser. Pour Frédéric Ségur, responsable de l'unité Arbres et Paysages du Grand Lyon, « Cette Charte est un outil de dialogue entre les différents acteurs du territoire, un moyen de partager une philosophie et des engagements

communs. Le Grand Lyon a impulsé et animé la démarche mais il n'est qu'un des 200 signataires attendus. Le 2^e acte est maintenant la mise en œuvre du plan d'action et un volet opérationnel où la pédagogie auprès des habitants sera un élément clé. »



le saviez-vous ?

UNE GRANDE FAMILLE
Plus de 250 espèces et variétés d'arbres sont présentes dans le Grand Lyon.

En chiffres

81 000 arbres d'alignement (+100% par rapport à 1990)

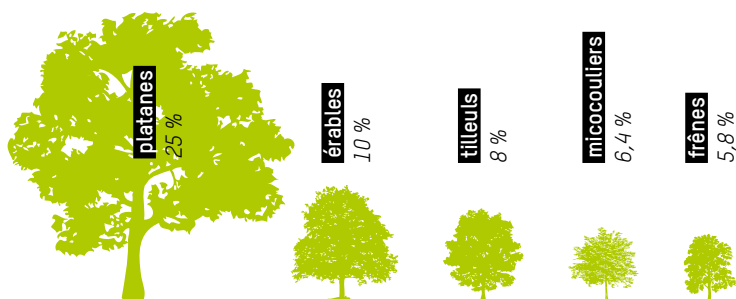
3 520 000 m² d'espaces publics ombragés (13% de la superficie totale des voiries du Grand Lyon)

629 km de voies plantées (23% du linéaire total des voiries du Grand Lyon)

3 000 000 arbres au total sur le territoire de l'agglomération

600 000 t de CO₂ stockées dans les arbres de l'agglomération.

Top 5 des genres les plus représentés dans le Grand Lyon



Le roi de la forêt urbaine

Enraciné au milieu d'un carrefour à Marcy-L'Étoile, un orme bicentenaire se dresse sur plus de 25 mètres de haut. S'il est un arbre remarquable sur le territoire du Grand Lyon, c'est bien celui-ci ! Par son âge et sa taille, certes, mais aussi parce que l'orme, une essence très plantée le long des routes françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles, a été décimée par une maladie dans la deuxième moitié du XX^e et a quasiment disparu de nos villes et forêts.